

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

53x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :
POUR LA DÉFENSE ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE – Siret 50923428600018 –
13 bis rue Jean Aicard 13170 les Pennes-Mirabeau. Représentée par sa Présidente,
madame Christiane Landi, dont l'objectif est la conservation et défense du patrimoine à
travers, notamment, l'organisation de manifestations pour promouvoir la culture provençale
et les traditions, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce
dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de
3 550 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association pour la Défense et la
Conservation du Patrimoine pour un montant de 3 550€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34 – Mme NICOLAI ne participe pas au vote

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO